PLANIFICATION D'UNE BANQUE DE SECTEURS D'INTERVENTION DE 300 %

Votre gouvernement

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

Québec

RAPPEL

Avec le nouveau régime forestier, le MFFP réalise la planification des secteurs (récolte et travaux sylvicoles) et transmet les secteurs de récolte au BGA qui planifient les chemins. Ces secteurs sont intégrés dans la programmation annuelle du BGA (PRAN) pour ensuite être autorisés par le MFFP.

Une révision de l'entente entre le MFFP et le CIFQ a donné au MFFP le mandat de planifier une réserve de secteurs d'intervention (SI) prescrits et harmonisés que les BGA devaient utiliser pour réaliser leur PRAN. Le MFFP s'engageait à maintenir une réserve représentant au moins 200% des volumes annuels.

- Le but de cette réserve est d'améliorer la souplesse de sélection des BGA pour permettre un équilibrage et tenir compte des contraintes opérationnelles (saisons, etc.).

MODIFICATIONS

À la demande de l'industrie qui désirait plus de prévisibilité dans ses travaux, entre autres pour mieux gérer les investissements en chemins, le MFFP s'est engagé à faire passer cette réserve de 200 % à 300 % pour décembre 2021.

Une planification de secteurs d'intervention potentiels (SIP) était déjà réalisée par le MFFP (PAFIO), mais la précision attendue dans la réserve n'est pas la même puisque ce sont des secteurs d'intervention prescrits et harmonisés (SI). Ce qui a un effet important sur les efforts de planification. La planification des chemins aussi doit être précisée dans cette réserve.

Dans le PAFIO, la planification est réalisée avec les outils cartographiques et vise à :

- Respecter la stratégie d'aménagement.
- Valider certains VOIC.
- Consulter les autres intervenants sur leurs besoins/enjeux et convenir de mesures d'harmonisation.

Même si le PAFIO donne un indicateur à l'industrie sur les travaux à venir, il n'est pas suffisamment précis notamment pour permettre une répartition équilibrée des secteurs, pour les BGA et pour le BMMB. L'industrie a donc demandé et obtiendra une planification précise et harmonisée au minimum 3 ans d'avance : le 300 %.

Schéma PLUS simplifié des étapes de la planification

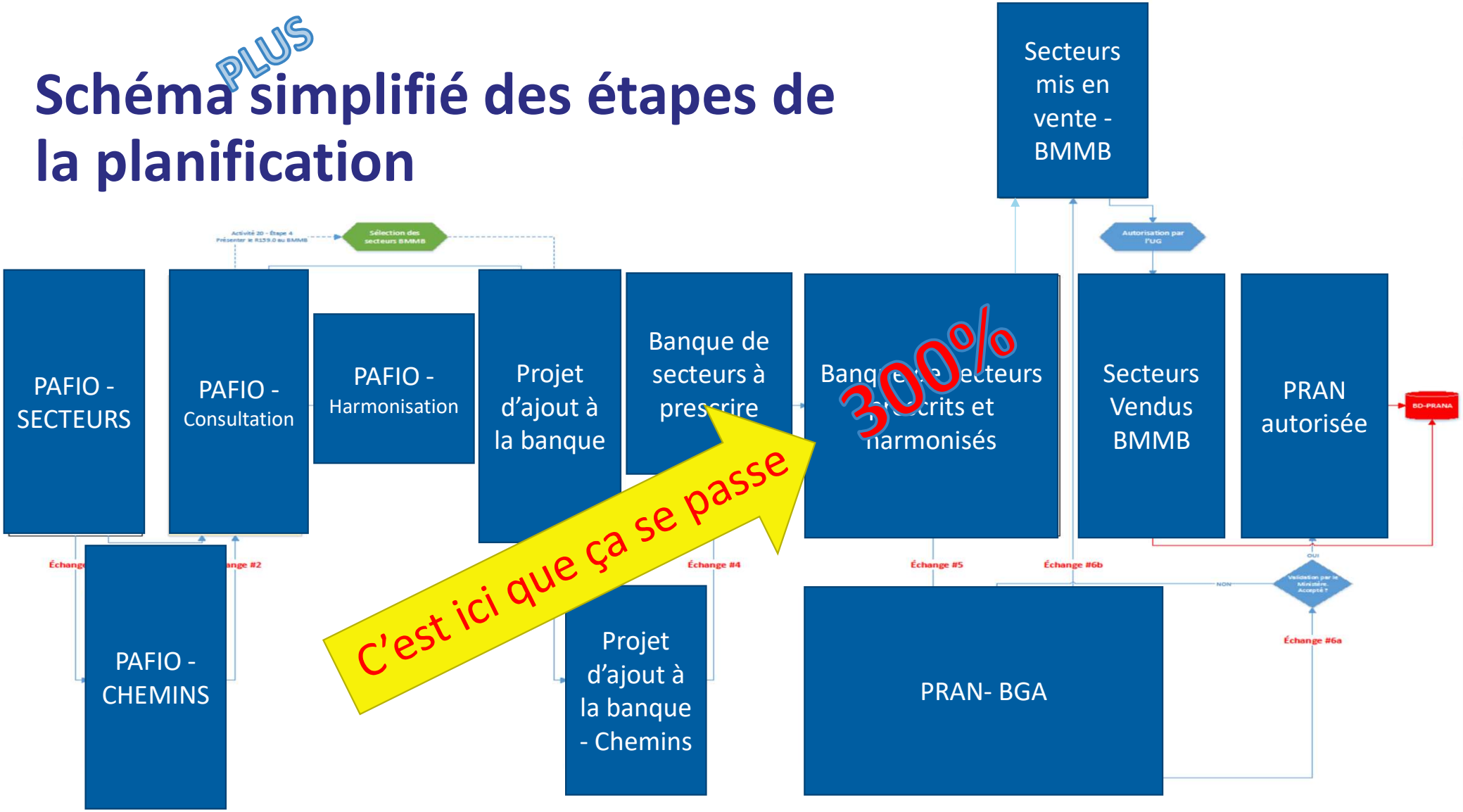

IMPLICATIONS

Cette banque de SI augmente réellement la souplesse opérationnelle, mais elle diminue celle de la planification puisqu'il faut maintenant prévoir 3 ans d'avance l'année en cours.

Nous sommes à planifier les inventaires pour de la récolte qui n'aura pas lieu avant 2024-2025 et possiblement plus tard!

Prévoir, dans un environnement en mouvement, apporte de nombreux défis.

Quelques éléments à considérer en priorité dans notre région :

- Évolution liée à la TBE (ou aux autres perturbations).
- Évolution des stratégies de gestion du caribou.
- Évolution de la demande (attributions).
- Modification des objectifs environnementaux ou sociaux (VOIC).
- Évolution de la certification.

ÉVOLUTION DE LA TBE

L'évolution de l'épidémie est prévisible, mais contient une bonne variabilité.

Des secteurs défoliés fortement depuis quelques années peuvent n'être que très peu défoliés par la suite. La priorité des récoltes change donc chaque année.

Les outils de suivi de la TBE ne sont pas toujours convergents. Question d'échelle de travail et de méthode de suivi.

La confirmation terrain reste pertinente, surtout lorsque réalisée l'année même!
Représente tout un défi que de planifier 3 ans d'avance des peuplements dont l'avenir est incertain.

ÉVOLUTION DE LA TBE

Bien que les BGA bénéficieront d'une banque de secteurs pour réaliser leur PRAN, le MFFP prévoit réaliser des plans spéciaux pour récupérer les secteurs à risque de dépérissement imminent.

La réserve est donc assujettie aux éventuels plans spéciaux.

- Les peuplements de la banque qui le nécessitent seront inclus au plan spécial.
- De nouveaux peuplements peuvent s'y ajouter s'ils le nécessitent suite à l'évolution des informations.

ÉVOLUTION DES STRATÉGIES DE GESTION DU CARIBOU

- La stratégie concertant le caribou est en élaboration présentement. Nous devons travailler avec des mesures intérimaires.

- Comment s'arrimera la banque lorsque la stratégie sera disponible?
  - Pour ne pas être obligé de soustraire des secteurs de la réserve et affecter la prévisibilité, il est requis de se prévoir des marges de manœuvre et de planifier prudemment dans les zones concernées.
  - Mais la TBE elle demeure active…

ÉVOLUTION DE LA DEMANDE (ATTRIBUTIONS)

- La demande industrielle est changeante, les marchés évoluent.
- Le marché des bois de trituration est particulièrement volatil actuellement.
  - Des peuplements peu intéressants le deviennent en période ou la demande est élevé.
  - À l'inverse des secteurs peuvent ne plus êtres récoltables si certaines essences ne trouvent plus de preneur.
- Comment gérer la notion de chantier complet et opérationnel plusieurs années avant de connaitre la demande réelle?
  - Pour améliorer la rentabilité des opérations, il faut réaliser les chantiers les plus complets possible (toutes essences), mais les mesures de dispersion/limitation de la récolte sont là. Des choix sont à faire!

MODIFICATION DES OBJECTIFS ENVIRONNEMENTAUX OU SOCIAUX (VOIC)

- La plupart des VOIC sont ajustés dans le PAFIO, donc il n'y a aucun impact.
- Lorsque ce n'est pas le cas, les SI de la réserve peuvent êtres utilisés dans la PRAN de l'année en cours. Ils doivent donc être considérés comme « récoltés » pour les calculs des VOIC.
  - Le moment de récolte « calculé » a un impact sur les seuils et cibles (ex: paysages) qui présentent des portraits différents de la réalité et donc, peut faussement bloquer l'accès à des travaux et obliger du morcellement.
- Nécessité d'une gestion plus fine des contraintes qui limitent la récolte.
  - Serait-il préférable dorénavant de réaliser la validation des VOIC à l'échelle de la réserve (300 %)?
  - Serait-il possible d'ajouter dans la réserve des BGA des SI (par exemple dans un paysage) qui ne deviendront récoltables que dans 2 ans en indiquant une date minimale de récolte?

ÉVOLUTION DE LA CERTIFICATION

- Les secteurs peuvent être utilisés par les BGA durant plusieurs années, or les normes et interprétations de celles-ci changent, comment gérer les futures contraintes à la récolte?
  - Des discussions seront nécessaires avec les détenteurs de certificats.

CONDITIONS GAGNANTES

La réalisation de cette planification majorée est réalisée en partenariat avec l'industrie.

- MFFP précise les secteurs (photofine, inventaires, prescriptions).
- BGA précise les chemins et organise les SI (qui le récolte et quand).

Un calendrier de travail a été convenu avec les BGA pour atteindre les objectifs de 300 % de planification de récolte d'ici décembre 2021.

Le BMMB effectuera sa sélection de secteurs avant l'envoi de cette banque aux BGA. Ainsi, autant les BGA que le BMMB atteindront les objectifs de prévisibilité.

IMPACTS SUR LES TGIRT

- La consultation est réalisée à l'échelle du PAFIO (SIP)
  - Ni le volume ni le moment des consultations ne sont modifiés.
- L'harmonisation continue à se réaliser lors de la présentation du PAFIO :
  - Si la sélection des secteurs à raffiner (de SIP à SI) est réalisée dans le PAFIO harmonisé, aucun impact.
  - Si des secteurs hors PAFI sont ajoutés, ils feront généralement l'objet d'une consultation régulière au PAFIO suivant s'ils dépassent les limites de la grille de gestion des écarts (consultation dirigée possible au besoin).
- Les secteurs de la réserve <u>doivent</u> avoir été harmonisés
  - Les processus d'harmonisation ne changent pas.
  - Les secteurs restent harmonisés tant que la récolte n'est pas réalisée, et ce, même si la récolte n'a lieu que durant le prochain quinquennal.

IMPACTS SUR LES TGIRT

- L'utilisation de la grille de gestion des écarts pourrait être impactée.
  - Une augmentation de la souplesse opérationnelle pourrait diminuer les besoins de consultation dirigée parfois rendus nécessaires par le manque de secteurs accessibles (exemple : neige)
  - Mais tout comme maintenant, des changements dans l'environnement forestier (exemple : perte/ajout de preneurs pour une essence) peuvent obliger de reconfigurer les chantiers et de consulter de nouveau.
- Le respect de tous les VOIC continue d'être validé avant l'octroi des nouveaux SI aux BGA.

IMPACTS SUR LES TGIRT

- Les BGA continuent de déposer leur programme annuel au MFFP qui délivre l'autorisation de récolte.
  - Au besoin, les mesures d'harmonisation opérationnelles qui font l'objet d'une entente au PAFIO continuent d'être convenues annuellement.
- Le MFFP doit actuellement planifier une double année de récolte. Les ressources dédiées aux autres tâches doivent être limitées.
  - Le MFFP entend poursuivre son implication dans les projets avec les partenaires externes, dont la TGIRT, mais il pourrait y avoir un ajustement dans la disponibilité des ressources.

Direction de la gestion des forêts de la Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine

Novembre 2020

Votre gouvernement

Québec